

**COMMUNIQUE DE PRESSE  
BILAN DU PLAN PASTORAL TERRITORIAL DU ROC D'ENFER  
2011-2018**

**Transmis le 17/06/2019**

Contact : Marion CAZENAVE, service agriculture et forêt, CCHC  
[nature@hautchablais.fr](mailto:nature@hautchablais.fr), 07 79 94 93 41

---

Le Plan Pastoral Territorial (PPT) du Roc d'Enfer est une procédure issue de la Région Auvergne Rhône-Alpes ayant pour objectif de réaliser un programme d'investissement sur les alpages de 41 communes situées entre Orcier, Morzine et Ayze, un vaste territoire à cheval sur 6 intercommunalités, et pour lequel la Communauté de Communes du Haut Chablais a été désignée structure animatrice. La 1<sup>ère</sup> édition de ce plan pastoral du Roc d'Enfer s'est déroulée de 2012 à 2018. L'heure est aujourd'hui au bilan de cette 1<sup>ère</sup> programmation, et à la mise en route d'une 2<sup>de</sup> programmation pour 2019-2024. Le 18 juin 2019 à Vailly, la Communauté de Communes du Haut Chablais et la Société d'Economie Alpestre de la Haute-Savoie, présenteront le plan d'action et la maquette financière du nouveau PPT Roc d'Enfer aux membres du Comité de pilotage, avant de déposer la demande de financement à la Région auvergne-Rhône-alpes.

**Objectifs et fonctionnement du PPT**

Le PPT a pour mission principale de maintenir les 9 823 hectares d'alpages de son territoire, dans un état favorable à l'exploitation agricole, au maintien de la biodiversité, à la préservation des paysages et à la valorisation du pastoralisme auprès des populations locales.

Il permet de financer des projets de rénovation ou de création de pistes d'accès aux alpages, d'abris de berger, d'alimentation en eau, de défrichement, mais aussi des projets de structuration foncière ou d'animation pédagogique sur le thème de l'alpage. Ces projets peuvent être portés par des maîtres d'ouvrages collectifs (communes, associations foncières pastorales, groupements pastoraux, sociétés d'intérêt collectif agricole), et sont alors financés à 70 % (35 % par la Région Auvergne Rhône-Alpes et à 35 % par l'Europe grâce au FEADER fond européen agricole pour le développement rural).

**Près d'un million d'euros investis sur les alpages entre 2012 et 2018**

Entre 2012 et 2018, le PPT du Roc d'Enfer a permis d'investir près de 989 000 € sur les alpages dont 641 762 € d'aides régionales et européennes, en faveur de 53 projets.

28 de ces projets ont été portés directement par des communes, ce qui montre le rôle central de ces collectivités dans la gestion du domaine pastoral (propriétaires d'importantes surfaces pastorales et initiatrices des démarches collectives). Les autres projets ont été portés par les Associations Foncières Pastorales (AFP) existantes (La Forclaz-La Baume, Ouzon), les Groupement Pastoraux (Hirmentaz, Vallon) et la Société d'intérêt collectif agricole (SICA) du Haut-Chablais, marquant ainsi le bénéfice d'une organisation collective des propriétaires ou des exploitants agricoles sur ces espaces.

## **Quelques exemples de réalisation**

Parmi-les projets aidés, on compte pour ne citer qu'eux :

Rénovation de l'accès de La Valette à l'alpage de Graydon (Saint-Jean d'Aulp)

Création d'une plate-forme de traite sur l'alpage d'Hirmentaz (Bellevaux)

Création de l'impluvium pour l'alpage de l'Écutieux (Saint Jean de Tholome)

Citerne souple de l'alpage de Tréchauffé (La Forclaz)

Travaux d'adduction de l'eau (Saint-Jean de Tholome)

Logement de l'alpage de l'Aulp (La Côte d'Arbroz)

Logement de l'alpage du Sciard (Vailly)

Abri de berger de l'alpage de l'Aulp Coutis (Montriond)

Parc de tri à l'alpage de Très le Saix sur Bellevaux

Animation scolaire « Un berger dans mon école »

Agrandissement des l'Association foncière pastorale de La Baume La Forclaz et d'Ouzon

Création d'une association foncière pastorale sur La Vernaz.

Travaux de défrichement sur l'alpage du Môle à Ayze et Marignier

Travaux de défrichement sur l'alpage du Mont Caly aux Gets

## **La démarche de renouvellement du PPT – Comment recueillir les besoins d'équipement en alpages pour 40 communes ?**

Tout au long du mois d'avril 2019, la communauté de communes du Haut-Chablais a organisé 9 réunions de secteurs avec le concours de la Société d'Economie Alpestre sur un territoire compris entre Orcier, Les Gets et Marignier. Sur 300 personnes invitées, (élus, alpagistes, structures agricoles collectives, acteurs forestiers, environnementaux, touristiques...) 90 participants ont permis d'identifier les besoins d'équipement prioritaires, et de définir les grands enjeux de la prochaine programmation. Le bilan de cette grande concertation a été présenté aux membres du PPT le 13 mai 2019 à Vailly.

### **Les grands enjeux du prochain PPT du Roc d'Enfer**

#### Vers d'avantage de structuration foncière en alpage

Dans la lignée de la première programmation, la structuration foncière sera l'un des grands enjeux attendu pour le prochain dispositif : le développement des associations foncières pastorales en particulier sera encouragé. Ces associations de propriétaires à gestion publique sont relativement longues à mettre en place, mais une fois opérationnelles, elles sont l'outil idéal permettant une gestion à long terme d'un espace pastoral, facilitant le dialogue entre les exploitants et les propriétaires, et permettant de subventionner les travaux et les équipements.

#### Protection de l'Environnement des alpages

Une attention particulière sera également apportée à la gestion environnementale des alpages, qui sont des espaces très riches en biodiversité, mais dont la gestion doit être fine et mesurée pour conserver les écosystèmes si caractéristiques de nos montagnes (en particulier les pelouses et landes alpines). Dans un contexte de réchauffement climatique, les alpages deviennent de plus en plus stratégiques car ils restent frais et produisent une herbe abondante même durant les épisodes de sécheresse, et permettent d'économiser le foin produit sur les fonds de vallée. S'ajoute à cette pression la raréfaction des terres agricoles des fonds de vallée devant l'avancement de l'urbanisation. Les alpages redeviennent des espaces très prisés par les exploitant agricoles, et l'heure n'est plus autant à la déprise que par le passé. La réouverture des alpages gagnés par la forêt, le travail des lisières forestières, la vigilance sur les zones humides ou sur les espèces envahissantes, la bonne répartition du pâturage seront autant de précautions qui devraient permettre de conserver des alpages accueillants pour la faune et la flore. C'est dans cet esprit que le PPT accorde une place de choix aux avis environnementaux de ses partenaires que sont la Ligue pour la Protection des Oiseaux, la FRAPNA et la Fédération des Chasseurs de Haute-Savoie qui suivent les

Comité de pilotage avec assiduité et qui sont associés au diagnostic de renouvellement du PPT Roc d'Enfer.

#### Sauvegarde des alpages laitiers par un équipement qualitatif

Enfin, l'un des enjeux majeurs de ce renouvellement du PPT Roc d'Enfer, sera de maintenir et améliorer le niveau d'équipement des alpages laitiers pour assurer leur pérennité. Pour produire du lait en alpage (traite, transport ou transformation sur place), il faut des aménagements et des équipements de qualité à tous les niveaux : une alimentation en eau sécurisée pour l'abreuvement et la production laitière, des accès adaptés pour monter et descendre quotidiennement les tanks à lait et pour soigner les animaux, des logements pour les alpagistes ainsi que des plateformes de traite mobile équipées, autant d'investissements qui s'ajoutent aux coûts des équipements agricoles déjà supportés par les exploitants sur leur siège d'exploitation dans les fonds de vallée. A défaut de la modernisation des équipements, les alpages laitiers sont abandonnés et repris pour de l'élevage de génisses et petits ruminants. Si le territoire souhaite conserver comme atout touristique son image d'Épinal avec des paysages ouverts, des alpages vivants et une production de fromage AOC, il devra veiller à maintenir un haut niveau d'équipement sur son espace pastoral.

#### S'adapter au changement climatique et anticiper les besoins d'alimentation en eau

Les alpagistes pourraient bien être des sentinelles du réchauffement climatique. Ils ont une vision très précise d'une des conséquences majeures de ce dérèglement, à savoir la vulnérabilité de la ressource en eau. Au cours des 7 dernières années, les sécheresses ont été plus fréquentes et plus fortes, y compris dans des secteurs qui n'avaient jamais manqué d'eau jusqu'à présent. Dans beaucoup d'alpages, on cherche à capter de nouvelles sources, on étudie les solutions de stockage, on demande la concertation avec les autres usagers de l'eau, en particulier les domaines skiables. Il s'agit, à n'en pas douter, d'un enjeu majeur pour les prochaines années.

#### **Un plan d'action qui sera finalisé ce mardi 18 juin au COPIL PPT Roc d'Enfer, à 14h à la Mairie de Bellevaux**

Le dernier Comité de pilotage pour le renouvellement du PPT Roc d'Enfer se tiendra mardi 18 juin à la salle du conseil municipal de Bellevaux. Les membres du PPT (élus locaux, exploitants agricoles, propriétaires fonciers, représentants de l'Environnement...) devront se prononcer sur la maquette financière qui sera sollicitée auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour les 5 prochaines années. La Région rendra sa réponse à l'automne 2019, et dès la fin d'année 2019, les projets d'alpages devraient de nouveau être éligibles à des subventions de 70 % auprès de l'Europe et de la Région. Les porteurs de projets peuvent préparer leur dossier dès à présent en contactant Marion CAZENAVE, animatrice du PPT à la CCHC, au 09 79 94 93 41, ou la Société d'Economie Alpestre au 04 50 88 37 74.